

L L B O U S V A L I E S

Novembre 1976

Mme B. VERMOTE

Informations du Cercle Socio Culturel

L'Assemblée Générale du Cercle Socio Culturel s'est tenue le samedi 23 octobre.

Elle a désigné le nouveau comité :

Président : Mr ALÉN

Trésorier : Mr DAOUT

Sécrétaires: Mme B. VERMOTE

Vice-Président : Mr SOENEN

Membres : Mrs LELOUP - WITTOUCK - BALZAT -
OLBRECHTS - LEMAL

Mmes VANMANSART - DECOCK - DIRIS
ALÉN - HOUGARDY.

Les membres de droit : Messieurs GOSSIAUX - VERDONCK -
CHAUFFOUREAU - BORREMANS -
DEVILLERS - MODAVE et MARTIN

57 personnes assistaient à cette assemblée et ont ainsi montré l'intérêt qu'elles portent au Cercle Socio Culturel, qui essayera encore cette année de mettre au point quelques nouvelles activités. Avec l'aide de nouveaux sympathisants notre Cercle prend un nouvel élan.

Nous annonçons déjà aux aînés le traditionnel goûter qui aura lieu fin décembre. La date sera fixée très prochainement lors de la réunion du Cercle qui aura lieu le mardi 2 novembre à 20 H. à l'Ecole Communale.

Nos dernières activités théâtrale et musicales ont été fort appréciées du public! "L'Histoire du Soldat" d'Igor Stravinsky à tour à tour étonné, surpris et ravi. Le jeu des acteurs accompagnés d'excellents musiciens était dirigé par le conteur M. L. FROIDEBISE dont le but essentiel est d'amener le plus de personnes possible à découvrir les joies et les beautés de la musique.

Le magnifique concert qui a suivi ce spectacle a réjoui un nombreux public. Les Solistes de l'Orchestre de Chambre de Belgique n'ont pas failli à leur ligne de conduite à savoir : unité dans le style et l'interprétation, plénitude et beauté de la sonorité, raffinement des nuances, un fini parfait, en un mot : faire de la musique. Quant à BERNARD LEMMENS l'un des meilleurs interprètes actuel de Scriabine confirme ses qualités expressives dans les plus grandes oeuvres du répertoire.

Suite de la

GEOGRAPHIE ET HISTOIRE DES COMMUNES BELGES

J. TARLIER et A. WAUTERS

Juridictions (suite)

Dans les derniers temps, Wez est signalé comme possédant aussi la haute justice, sans doute par suite d'une cession des sires de Bierbeck. Les autres seigneuries reconnaissaient comme seigneur haut-justicier le duc de Brabant, à qui le village payait, pour sa vénérie de Bois-fort, un cens annuel de 5 livres 2 sous (ou 20 florins d'or). Au XVI^e siècle, la haute justice y fut engagée par le domaine: celle de Bousval, et de Lalloux à Laurent Bentinck, seigneur de Bousval, celle de la Baillerie au chevalier Godefroid de Brecht, seigneur du lieu, celles de Bordeaux et de La Motte à Philippe Duchesne, seigneur de Bordeaux.

à suivre